

SANTÉ SÉCURITÉ DU TRAVAIL COMMUNIQUÉ

SIMDUT 2015, pour mieux le comprendre

Nous vous présenterons trois communiqués différents qui exposeront les éléments modifiés lors de la mise en place du SIMDUT 2015. Les employeurs ont jusqu'au 1^{er} décembre 2018 pour s'y conformer. Il est maintenant le temps de planifier cette transition afin qu'elle soit la plus harmonieuse possible dans votre milieu de travail.

Premièrement, le 19 mai 2017 les périodes de transition ont été modifiées seulement pour les fabricants, importateurs et fournisseurs afin d'être harmonisées à travers le Canada.

- La première phase qui vise les fabricants et les importateurs ;
 - Ont maintenant jusqu'au 31 mai 2018 pour se conformer.
- La deuxième phase qui vise les distributeurs ;
 - Ont maintenant jusqu'au 31 août 2018 pour se conformer.
- **La troisième et dernière phase qui vise les employeurs ;**
 - Ont jusqu'au 1^{er} décembre 2018 pour se conformer.

Par ailleurs, il est possible que vous ayez été visité par des inspecteurs fédéraux de santé Canada puisque du 1^{er} octobre au 31 décembre 2017 des inspecteurs ont été désignés pour faire la promotion et vérifier la conformité aux exigences du SIMDUT 2015. Ces inspecteurs peuvent vous demander une copie de vos renseignements relatifs à l'acquisition du produit ou vos renseignements relatifs à la vente du produit ainsi qu'un maximum de cinq fiches ou étiquette de produits. Visant le même objectif, il est également possible que vous ayez ou que vous receviez une trousse de promotion du SIMDUT 2015.

Précisément le SIMDUT 2015 classera les produits dangereux selon 31 classes de danger divisées en deux groupes : physique et santé. Les classes de danger sont classifiées en ordre décroissant de gravité du danger. Il en est de même pour les sous-classes de danger.

- Les produits qui représentent un danger physique (19 classes de danger)

1	Gaz inflammables
2	Aérosols inflammables
3	Gaz carburants
4	Gaz sous pression
5	Liquides inflammables
6	Matières solides inflammables
7	Matières autoréactives
8	Liquides pyrophoriques
9	Matières solides pyrophoriques
10	Matières auto-échauffantes

11	Matières qui au contact de l'eau dégagent des gaz inflammables
12	Liquides comburants
13	Matières solides comburantes
14	Peroxydes organiques
15	Matières corrosives pour les métaux
16	Poussières combustibles
17	Asphyxiants simples
18	Gaz pyrophoriques
19	Dangers physiques non classifiés ailleurs

SANTÉ SÉCURITÉ DU TRAVAIL

COMMUNIQUÉ

- Les produits qui représentent un danger pour la santé (12 classes de danger)

1	Toxicité aiguë
2	Corrosion cutanée / Irritation cutanée
3	Lésions oculaires graves / Irritation oculaire
4	Sensibilisation respiratoire ou cutanée
5	Mutagénicité pour les cellules germinales
6	Cancérogénicité
7	Toxicité pour la reproduction

8	Toxicité pour certains organes cibles – Exposition unique
9	Toxicité pour certains organes cibles – Expositions répétées
10	Danger pas aspiration
11	Matières infectieuses présentant un danger biologique
12	Dangers pour la santé non classifiés ailleurs

L'impact du SIMDUT 2015 à planifier sur votre milieu de travail

Obligation de l'employeur :

L'employeur devra revoir le programme de formation et d'information des travailleurs qui utilisent ou qui sont susceptibles d'être exposés à un produit contrôlé.

L'employeur devra former et informer les travailleurs des nouvelles fiches de données et des étiquettes. L'employeur doit aussi s'assurer de la compréhension et de la maîtrise des connaissances ainsi que l'application des directives.

Le programme de formation – information :

Le programme de formation – information devra être mis à jour annuellement ou lorsqu'il y a :

- Un nouveau produit.
- De nouvelles données importantes.
- Un changement qui a un impact sur les méthodes de travail, les risques auxquels il est exposé ou les mesures d'urgence.

Le programme de formation – information devra inclure :

- Tous les renseignements sur les mentions de danger et conseils de prudence de chacun des produits.
- La nature et la signification des informations sur la fiche de données de sécurité et l'étiquette.
- Les directives sur l'utilisation, la manutention, l'entreposage et l'élimination du produit non utilisé.
- Les procédures à suivre en cas d'urgence.
- Le lieu de conservation de la fiche, la méthode de transfert des fiches en version papier.

GESTESS peut vous aider à vous conformer à la mise en place du SIMDUT 2015 ainsi qu'à la formation de vos travailleurs. Il suffit que de contacter votre conseiller en prévention ou un membre de l'équipe de GESTESS.

L'équipe des services professionnels de GESTESS



CONSULTANTS
Mutuelles de prévention
Prévention en milieu de travail
Gestion des réclamations CSST
Consultation légale
Formations

SIÈGE SOCIAL
223, rue St-Georges, bureau 100
Saint-Jérôme QC J7Z 5A1
T. 450 436-1919 F. 450 436-1916

T. 1 888 307-8394
www.gestess.com

SANTÉ SÉCURITÉ DU TRAVAIL COMMUNIQUÉ

SIMDUT 2015, pour mieux le comprendre ! Fiche de données de sécurité (FDS)

Ce deuxième communiqué vise à expliquer les changements relativement aux fiches de données de sécurité (anciennement fiche signalétique). Ainsi, les informations ci-dessous vous seront utiles lors de la transition du SIMDUT vers le SIMDUT 2015.

Premièrement, les fiches signalétiques seront dorénavant nommées fiches de données de sécurité. En plus du terme, les modifications toucheront la terminologie et la disposition des titres de section dans chacune des fiches. Ainsi dorénavant les fiches de données de sécurité devront contenir 16 rubriques de renseignement qui seront toujours dans le même ordre. Les titres des rubriques devront toujours apparaître dans la fiche même si elles ne sont pas applicables au produit. Voici les titres des 16 rubriques de renseignement qui seront identiques sur toutes les fiches de données. Les renseignements devront également être en français et en anglais.

1	Identification du produit
2	Identification des dangers
3	Composition / information sur les ingrédients
4	Premiers soins
5	Mesures à prendre en cas d'incendie
6	Mesures à prendre en cas de déversement accidentel
7	Manutention et stockage
8	Contrôles de l'exposition / protection individuelle

9	Propriétés physique et chimiques
10	Stabilité et réactivité
11	Données toxicologiques
12	Données écologiques
13	Données sur l'élimination
14	Informations relatives au transport
15	Informations sur la réglementation
16	Autres informations.

Un autre changement sera que les pictogrammes seront maintenant exigés sur fiches de données de sécurité. Voici la différence des pictogrammes entre le SIMDUT et le SIMDUT 2015. La couleur et la bordure du pictogramme seront également différentes (sauf pour le danger biologique).

SIMDUT 1988	SIMDUT 2015																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
<table border="1"> <tr><td>1</td><td>Produit non dangereux</td></tr> <tr><td>2</td><td>Produit corrosif</td></tr> <tr><td>3</td><td>Produit inflammable</td></tr> <tr><td>4</td><td>Produit explosif</td></tr> <tr><td>5</td><td>Produit toxique</td></tr> <tr><td>6</td><td>Produit très toxique</td></tr> <tr><td>7</td><td>Produit extrêmement toxique</td></tr> <tr><td>8</td><td>Produit très irritant</td></tr> <tr><td>9</td><td>Produit irritant</td></tr> <tr><td>10</td><td>Produit nocif</td></tr> <tr><td>11</td><td>Produit très nocif</td></tr> <tr><td>12</td><td>Produit extrêmement nocif</td></tr> <tr><td>13</td><td>Produit très réactif</td></tr> <tr><td>14</td><td>Produit réactif</td></tr> <tr><td>15</td><td>Produit très instable</td></tr> <tr><td>16</td><td>Produit instable</td></tr> <tr><td>17</td><td>Produit très dangereux pour l'environnement</td></tr> <tr><td>18</td><td>Produit dangereux pour l'environnement</td></tr> <tr><td>19</td><td>Produit très nocif pour l'environnement</td></tr> <tr><td>20</td><td>Produit nocif pour l'environnement</td></tr> <tr><td>21</td><td>Produit très dangereux pour l'ozone</td></tr> <tr><td>22</td><td>Produit dangereux pour l'ozone</td></tr> <tr><td>23</td><td>Produit très nocif pour l'ozone</td></tr> <tr><td>24</td><td>Produit nocif pour l'ozone</td></tr> <tr><td>25</td><td>Produit très réactif</td></tr> <tr><td>26</td><td>Produit réactif</td></tr> <tr><td>27</td><td>Produit très instable</td></tr> <tr><td>28</td><td>Produit instable</td></tr> <tr><td>29</td><td>Produit très dangereux pour l'environnement</td></tr> <tr><td>30</td><td>Produit dangereux pour l'environnement</td></tr> <tr><td>31</td><td>Produit très nocif pour l'environnement</td></tr> <tr><td>32</td><td>Produit nocif pour l'environnement</td></tr> <tr><td>33</td><td>Produit très dangereux pour l'ozone</td></tr> <tr><td>34</td><td>Produit dangereux pour l'ozone</td></tr> <tr><td>35</td><td>Produit très nocif pour l'ozone</td></tr> <tr><td>36</td><td>Produit nocif pour l'ozone</td></tr> <tr><td>37</td><td>Produit très réactif</td></tr> <tr><td>38</td><td>Produit réactif</td></tr> <tr><td>39</td><td>Produit très instable</td></tr> <tr><td>40</td><td>Produit instable</td></tr> <tr><td>41</td><td>Produit très dangereux pour l'environnement</td></tr> <tr><td>42</td><td>Produit dangereux pour l'environnement</td></tr> <tr><td>43</td><td>Produit très nocif pour l'environnement</td></tr> <tr><td>44</td><td>Produit nocif pour l'environnement</td></tr> <tr><td>45</td><td>Produit très dangereux pour l'ozone</td></tr> <tr><td>46</td><td>Produit dangereux pour l'ozone</td></tr> <tr><td>47</td><td>Produit très nocif pour l'ozone</td></tr> <tr><td>48</td><td>Produit nocif pour l'ozone</td></tr> <tr><td>49</td><td>Produit très réactif</td></tr> <tr><td>50</td><td>Produit réactif</td></tr> <tr><td>51</td><td>Produit très instable</td></tr> <tr><td>52</td><td>Produit instable</td></tr> <tr><td>53</td><td>Produit très dangereux pour l'environnement</td></tr> <tr><td>54</td><td>Produit dangereux pour l'environnement</td></tr> <tr><td>55</td><td>Produit très nocif pour l'environnement</td></tr> <tr><td>56</td><td>Produit nocif pour l'environnement</td></tr> <tr><td>57</td><td>Produit très dangereux pour l'ozone</td></tr> <tr><td>58</td><td>Produit dangereux pour l'ozone</td></tr> <tr><td>59</td><td>Produit très nocif pour l'ozone</td></tr> <tr><td>60</td><td>Produit nocif pour l'ozone</td></tr> <tr><td>61</td><td>Produit très réactif</td></tr> <tr><td>62</td><td>Produit réactif</td></tr> <tr><td>63</td><td>Produit très instable</td></tr> <tr><td>64</td><td>Produit instable</td></tr> <tr><td>65</td><td>Produit très dangereux pour l'environnement</td></tr> <tr><td>66</td><td>Produit dangereux pour l'environnement</td></tr> <tr><td>67</td><td>Produit très nocif pour l'environnement</td></tr> <tr><td>68</td><td>Produit nocif pour l'environnement</td></tr> <tr><td>69</td><td>Produit très dangereux pour l'ozone</td></tr> <tr><td>70</td><td>Produit dangereux pour l'ozone</td></tr> <tr><td>71</td><td>Produit très nocif pour l'ozone</td></tr> <tr><td>72</td><td>Produit nocif pour l'ozone</td></tr> <tr><td>73</td><td>Produit très réactif</td></tr> <tr><td>74</td><td>Produit réactif</td></tr> <tr><td>75</td><td>Produit très instable</td></tr> <tr><td>76</td><td>Produit instable</td></tr> <tr><td>77</td><td>Produit très dangereux pour l'environnement</td></tr> <tr><td>78</td><td>Produit dangereux pour l'environnement</td></tr> <tr><td>79</td><td>Produit très nocif pour l'environnement</td></tr> <tr><td>80</td><td>Produit nocif pour l'environnement</td></tr> <tr><td>81</td><td>Produit très dangereux pour l'ozone</td></tr> <tr><td>82</td><td>Produit dangereux pour l'ozone</td></tr> <tr><td>83</td><td>Produit très nocif pour l'ozone</td></tr> <tr><td>84</td><td>Produit nocif pour l'ozone</td></tr> <tr><td>85</td><td>Produit très réactif</td></tr> <tr><td>86</td><td>Produit réactif</td></tr> <tr><td>87</td><td>Produit très instable</td></tr> <tr><td>88</td><td>Produit instable</td></tr> <tr><td>89</td><td>Produit très dangereux pour l'environnement</td></tr> <tr><td>90</td><td>Produit dangereux pour l'environnement</td></tr> <tr><td>91</td><td>Produit très nocif pour l'environnement</td></tr> <tr><td>92</td><td>Produit nocif pour l'environnement</td></tr> <tr><td>93</td><td>Produit très dangereux pour l'ozone</td></tr> <tr><td>94</td><td>Produit dangereux pour l'ozone</td></tr> <tr><td>95</td><td>Produit très nocif pour l'ozone</td></tr> <tr><td>96</td><td>Produit nocif pour l'ozone</td></tr> <tr><td>97</td><td>Produit très réactif</td></tr> <tr><td>98</td><td>Produit réactif</td></tr> <tr><td>99</td><td>Produit très instable</td></tr> <tr><td>100</td><td>Produit instable</td></tr> </table>	1	Produit non dangereux	2	Produit corrosif	3	Produit inflammable	4	Produit explosif	5	Produit toxique	6	Produit très toxique	7	Produit extrêmement toxique	8	Produit très irritant	9	Produit irritant	10	Produit nocif	11	Produit très nocif	12	Produit extrêmement nocif	13	Produit très réactif	14	Produit réactif	15	Produit très instable	16	Produit instable	17	Produit très dangereux pour l'environnement	18	Produit dangereux pour l'environnement	19	Produit très nocif pour l'environnement	20	Produit nocif pour l'environnement	21	Produit très dangereux pour l'ozone	22	Produit dangereux pour l'ozone	23	Produit très nocif pour l'ozone	24	Produit nocif pour l'ozone	25	Produit très réactif	26	Produit réactif	27	Produit très instable	28	Produit instable	29	Produit très dangereux pour l'environnement	30	Produit dangereux pour l'environnement	31	Produit très nocif pour l'environnement	32	Produit nocif pour l'environnement	33	Produit très dangereux pour l'ozone	34	Produit dangereux pour l'ozone	35	Produit très nocif pour l'ozone	36	Produit nocif pour l'ozone	37	Produit très réactif	38	Produit réactif	39	Produit très instable	40	Produit instable	41	Produit très dangereux pour l'environnement	42	Produit dangereux pour l'environnement	43	Produit très nocif pour l'environnement	44	Produit nocif pour l'environnement	45	Produit très dangereux pour l'ozone	46	Produit dangereux pour l'ozone	47	Produit très nocif pour l'ozone	48	Produit nocif pour l'ozone	49	Produit très réactif	50	Produit réactif	51	Produit très instable	52	Produit instable	53	Produit très dangereux pour l'environnement	54	Produit dangereux pour l'environnement	55	Produit très nocif pour l'environnement	56	Produit nocif pour l'environnement	57	Produit très dangereux pour l'ozone	58	Produit dangereux pour l'ozone	59	Produit très nocif pour l'ozone	60	Produit nocif pour l'ozone	61	Produit très réactif	62	Produit réactif	63	Produit très instable	64	Produit instable	65	Produit très dangereux pour l'environnement	66	Produit dangereux pour l'environnement	67	Produit très nocif pour l'environnement	68	Produit nocif pour l'environnement	69	Produit très dangereux pour l'ozone	70	Produit dangereux pour l'ozone	71	Produit très nocif pour l'ozone	72	Produit nocif pour l'ozone	73	Produit très réactif	74	Produit réactif	75	Produit très instable	76	Produit instable	77	Produit très dangereux pour l'environnement	78	Produit dangereux pour l'environnement	79	Produit très nocif pour l'environnement	80	Produit nocif pour l'environnement	81	Produit très dangereux pour l'ozone	82	Produit dangereux pour l'ozone	83	Produit très nocif pour l'ozone	84	Produit nocif pour l'ozone	85	Produit très réactif	86	Produit réactif	87	Produit très instable	88	Produit instable	89	Produit très dangereux pour l'environnement	90	Produit dangereux pour l'environnement	91	Produit très nocif pour l'environnement	92	Produit nocif pour l'environnement	93	Produit très dangereux pour l'ozone	94	Produit dangereux pour l'ozone	95	Produit très nocif pour l'ozone	96	Produit nocif pour l'ozone	97	Produit très réactif	98	Produit réactif	99	Produit très instable	100	Produit instable	<table border="1"> <tr><td>1</td><td>Produit non dangereux</td></tr> <tr><td>2</td><td>Produit corrosif</td></tr> <tr><td>3</td><td>Produit inflammable</td></tr> <tr><td>4</td><td>Produit explosif</td></tr> <tr><td>5</td><td>Produit toxique</td></tr> <tr><td>6</td><td>Produit très toxique</td></tr> <tr><td>7</td><td>Produit extrêmement toxique</td></tr> <tr><td>8</td><td>Produit très irritant</td></tr> <tr><td>9</td><td>Produit irritant</td></tr> <tr><td>10</td><td>Produit nocif</td></tr> <tr><td>11</td><td>Produit très nocif</td></tr> <tr><td>12</td><td>Produit extrêmement nocif</td></tr> <tr><td>13</td><td>Produit très réactif</td></tr> <tr><td>14</td><td>Produit réactif</td></tr> <tr><td>15</td><td>Produit très instable</td></tr> <tr><td>16</td><td>Produit instable</td></tr> <tr><td>17</td><td>Produit très dangereux pour l'environnement</td></tr> <tr><td>18</td><td>Produit dangereux pour l'environnement</td></tr> <tr><td>19</td><td>Produit très nocif pour l'environnement</td></tr> <tr><td>20</td><td>Produit nocif pour l'environnement</td></tr> <tr><td>21</td><td>Produit très dangereux pour l'ozone</td></tr> <tr><td>22</td><td>Produit dangereux pour l'ozone</td></tr> <tr><td>23</td><td>Produit très nocif pour l'ozone</td></tr> <tr><td>24</td><td>Produit nocif pour l'ozone</td></tr> <tr><td>25</td><td>Produit très réactif</td></tr> <tr><td>26</td><td>Produit réactif</td></tr> <tr><td>27</td><td>Produit très instable</td></tr> <tr><td>28</td><td>Produit instable</td></tr> <tr><td>29</td><td>Produit très dangereux pour l'environnement</td></tr> <tr><td>30</td><td>Produit dangereux pour l'environnement</td></tr> <tr><td>31</td><td>Produit très nocif pour l'environnement</td></tr> <tr><td>32</td><td>Produit nocif pour l'environnement</td></tr> <tr><td>33</td><td>Produit très dangereux pour l'ozone</td></tr> <tr><td>34</td><td>Produit dangereux pour l'ozone</td></tr> <tr><td>35</td><td>Produit très nocif pour l'ozone</td></tr> <tr><td>36</td><td>Produit nocif pour l'ozone</td></tr> <tr><td>37</td><td>Produit très réactif</td></tr> <tr><td>38</td><td>Produit réactif</td></tr> <tr><td>39</td><td>Produit très instable</td></tr> <tr><td>40</td><td>Produit instable</td></tr> <tr><td>41</td><td>Produit très dangereux pour l'environnement</td></tr> <tr><td>42</td><td>Produit dangereux pour l'environnement</td></tr> <tr><td>43</td><td>Produit très nocif pour l'environnement</td></tr> <tr><td>44</td><td>Produit nocif pour l'environnement</td></tr> <tr><td>45</td><td>Produit très dangereux pour l'ozone</td></tr> <tr><td>46</td><td>Produit dangereux pour l'ozone</td></tr> <tr><td>47</td><td>Produit très nocif pour l'ozone</td></tr> <tr><td>48</td><td>Produit nocif pour l'ozone</td></tr> <tr><td>49</td><td>Produit très réactif</td></tr> <tr><td>50</td><td>Produit réactif</td></tr> <tr><td>51</td><td>Produit très instable</td></tr> <tr><td>52</td><td>Produit instable</td></tr> <tr><td>53</td><td>Produit très dangereux pour l'environnement</td></tr> <tr><td>54</td><td>Produit dangereux pour l'environnement</td></tr> <tr><td>55</td><td>Produit très nocif pour l'environnement</td></tr> <tr><td>56</td><td>Produit nocif pour l'environnement</td></tr> <tr><td>57</td><td>Produit très dangereux pour l'ozone</td></tr> <tr><td>58</td><td>Produit dangereux pour l'ozone</td></tr> <tr><td>59</td><td>Produit très nocif pour l'ozone</td></tr> <tr><td>60</td><td>Produit nocif pour l'ozone</td></tr> <tr><td>61</td><td>Produit très réactif</td></tr> <tr><td>62</td><td>Produit réactif</td></tr> <tr><td>63</td><td>Produit très instable</td></tr> <tr><td>64</td><td>Produit instable</td></tr> <tr><td>65</td><td>Produit très dangereux pour l'environnement</td></tr> <tr><td>66</td><td>Produit dangereux pour l'environnement</td></tr> <tr><td>67</td><td>Produit très nocif pour l'environnement</td></tr> <tr><td>68</td><td>Produit nocif pour l'environnement</td></tr> <tr><td>69</td><td>Produit très dangereux pour l'ozone</td></tr> <tr><td>70</td><td>Produit dangereux pour l'ozone</td></tr> <tr><td>71</td><td>Produit très nocif pour l'ozone</td></tr> <tr><td>72</td><td>Produit nocif pour l'ozone</td></tr> <tr><td>73</td><td>Produit très réactif</td></tr> <tr><td>74</td><td>Produit réactif</td></tr> <tr><td>75</td><td>Produit très instable</td></tr> <tr><td>76</td><td>Produit instable</td></tr> <tr><td>77</td><td>Produit très dangereux pour l'environnement</td></tr> <tr><td>78</td><td>Produit dangereux pour l'environnement</td></tr> <tr><td>79</td><td>Produit très nocif pour l'environnement</td></tr> <tr><td>80</td><td>Produit nocif pour l'environnement</td></tr> <tr><td>81</td><td>Produit très dangereux pour l'ozone</td></tr> <tr><td>82</td><td>Produit dangereux pour l'ozone</td></tr> <tr><td>83</td><td>Produit très nocif pour l'ozone</td></tr> <tr><td>84</td><td>Produit nocif pour l'ozone</td></tr> <tr><td>85</td><td>Produit très réactif</td></tr> <tr><td>86</td><td>Produit réactif</td></tr> <tr><td>87</td><td>Produit très instable</td></tr> <tr><td>88</td><td>Produit instable</td></tr> <tr><td>89</td><td>Produit très dangereux pour l'environnement</td></tr> <tr><td>90</td><td>Produit dangereux pour l'environnement</td></tr> <tr><td>91</td><td>Produit très nocif pour l'environnement</td></tr> <tr><td>92</td><td>Produit nocif pour l'environnement</td></tr> <tr><td>93</td><td>Produit très dangereux pour l'ozone</td></tr> <tr><td>94</td><td>Produit dangereux pour l'ozone</td></tr> <tr><td>95</td><td>Produit très nocif pour l'ozone</td></tr> <tr><td>96</td><td>Produit nocif pour l'ozone</td></tr> <tr><td>97</td><td>Produit très réactif</td></tr> <tr><td>98</td><td>Produit réactif</td></tr> <tr><td>99</td><td>Produit très instable</td></tr> <tr><td>100</td><td>Produit instable</td></tr> </table>	1	Produit non dangereux	2	Produit corrosif	3	Produit inflammable	4	Produit explosif	5	Produit toxique	6	Produit très toxique	7	Produit extrêmement toxique	8	Produit très irritant	9	Produit irritant	10	Produit nocif	11	Produit très nocif	12	Produit extrêmement nocif	13	Produit très réactif	14	Produit réactif	15	Produit très instable	16	Produit instable	17	Produit très dangereux pour l'environnement	18	Produit dangereux pour l'environnement	19	Produit très nocif pour l'environnement	20	Produit nocif pour l'environnement	21	Produit très dangereux pour l'ozone	22	Produit dangereux pour l'ozone	23	Produit très nocif pour l'ozone	24	Produit nocif pour l'ozone	25	Produit très réactif	26	Produit réactif	27	Produit très instable	28	Produit instable	29	Produit très dangereux pour l'environnement	30	Produit dangereux pour l'environnement	31	Produit très nocif pour l'environnement	32	Produit nocif pour l'environnement	33	Produit très dangereux pour l'ozone	34	Produit dangereux pour l'ozone	35	Produit très nocif pour l'ozone	36	Produit nocif pour l'ozone	37	Produit très réactif	38	Produit réactif	39	Produit très instable	40	Produit instable	41	Produit très dangereux pour l'environnement	42	Produit dangereux pour l'environnement	43	Produit très nocif pour l'environnement	44	Produit nocif pour l'environnement	45	Produit très dangereux pour l'ozone	46	Produit dangereux pour l'ozone	47	Produit très nocif pour l'ozone	48	Produit nocif pour l'ozone	49	Produit très réactif	50	Produit réactif	51	Produit très instable	52	Produit instable	53	Produit très dangereux pour l'environnement	54	Produit dangereux pour l'environnement	55	Produit très nocif pour l'environnement	56	Produit nocif pour l'environnement	57	Produit très dangereux pour l'ozone	58	Produit dangereux pour l'ozone	59	Produit très nocif pour l'ozone	60	Produit nocif pour l'ozone	61	Produit très réactif	62	Produit réactif	63	Produit très instable	64	Produit instable	65	Produit très dangereux pour l'environnement	66	Produit dangereux pour l'environnement	67	Produit très nocif pour l'environnement	68	Produit nocif pour l'environnement	69	Produit très dangereux pour l'ozone	70	Produit dangereux pour l'ozone	71	Produit très nocif pour l'ozone	72	Produit nocif pour l'ozone	73	Produit très réactif	74	Produit réactif	75	Produit très instable	76	Produit instable	77	Produit très dangereux pour l'environnement	78	Produit dangereux pour l'environnement	79	Produit très nocif pour l'environnement	80	Produit nocif pour l'environnement	81	Produit très dangereux pour l'ozone	82	Produit dangereux pour l'ozone	83	Produit très nocif pour l'ozone	84	Produit nocif pour l'ozone	85	Produit très réactif	86	Produit réactif	87	Produit très instable	88	Produit instable	89	Produit très dangereux pour l'environnement	90	Produit dangereux pour l'environnement	91	Produit très nocif pour l'environnement	92	Produit nocif pour l'environnement	93	Produit très dangereux pour l'ozone	94	Produit dangereux pour l'ozone	95	Produit très nocif pour l'ozone	96	Produit nocif pour l'ozone	97	Produit très réactif	98	Produit réactif	99	Produit très instable	100	Produit instable
1	Produit non dangereux																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
2	Produit corrosif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
3	Produit inflammable																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
4	Produit explosif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
5	Produit toxique																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
6	Produit très toxique																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
7	Produit extrêmement toxique																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
8	Produit très irritant																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
9	Produit irritant																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
10	Produit nocif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
11	Produit très nocif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
12	Produit extrêmement nocif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
13	Produit très réactif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
14	Produit réactif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
15	Produit très instable																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
16	Produit instable																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
17	Produit très dangereux pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
18	Produit dangereux pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
19	Produit très nocif pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
20	Produit nocif pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
21	Produit très dangereux pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
22	Produit dangereux pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
23	Produit très nocif pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
24	Produit nocif pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
25	Produit très réactif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
26	Produit réactif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
27	Produit très instable																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
28	Produit instable																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
29	Produit très dangereux pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
30	Produit dangereux pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
31	Produit très nocif pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
32	Produit nocif pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
33	Produit très dangereux pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
34	Produit dangereux pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
35	Produit très nocif pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
36	Produit nocif pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
37	Produit très réactif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
38	Produit réactif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
39	Produit très instable																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
40	Produit instable																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
41	Produit très dangereux pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
42	Produit dangereux pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
43	Produit très nocif pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
44	Produit nocif pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
45	Produit très dangereux pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
46	Produit dangereux pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
47	Produit très nocif pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
48	Produit nocif pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
49	Produit très réactif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
50	Produit réactif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
51	Produit très instable																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
52	Produit instable																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
53	Produit très dangereux pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
54	Produit dangereux pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
55	Produit très nocif pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
56	Produit nocif pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
57	Produit très dangereux pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
58	Produit dangereux pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
59	Produit très nocif pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
60	Produit nocif pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
61	Produit très réactif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
62	Produit réactif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
63	Produit très instable																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
64	Produit instable																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
65	Produit très dangereux pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
66	Produit dangereux pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
67	Produit très nocif pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
68	Produit nocif pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
69	Produit très dangereux pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
70	Produit dangereux pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
71	Produit très nocif pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
72	Produit nocif pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
73	Produit très réactif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
74	Produit réactif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
75	Produit très instable																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
76	Produit instable																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
77	Produit très dangereux pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
78	Produit dangereux pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
79	Produit très nocif pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
80	Produit nocif pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
81	Produit très dangereux pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
82	Produit dangereux pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
83	Produit très nocif pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
84	Produit nocif pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
85	Produit très réactif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
86	Produit réactif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
87	Produit très instable																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
88	Produit instable																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
89	Produit très dangereux pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
90	Produit dangereux pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
91	Produit très nocif pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
92	Produit nocif pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
93	Produit très dangereux pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
94	Produit dangereux pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
95	Produit très nocif pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
96	Produit nocif pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
97	Produit très réactif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
98	Produit réactif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
99	Produit très instable																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
100	Produit instable																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
1	Produit non dangereux																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
2	Produit corrosif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
3	Produit inflammable																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
4	Produit explosif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
5	Produit toxique																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
6	Produit très toxique																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
7	Produit extrêmement toxique																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
8	Produit très irritant																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
9	Produit irritant																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
10	Produit nocif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
11	Produit très nocif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
12	Produit extrêmement nocif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
13	Produit très réactif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
14	Produit réactif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
15	Produit très instable																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
16	Produit instable																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
17	Produit très dangereux pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
18	Produit dangereux pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
19	Produit très nocif pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
20	Produit nocif pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
21	Produit très dangereux pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
22	Produit dangereux pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
23	Produit très nocif pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
24	Produit nocif pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
25	Produit très réactif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
26	Produit réactif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
27	Produit très instable																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
28	Produit instable																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
29	Produit très dangereux pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
30	Produit dangereux pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
31	Produit très nocif pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
32	Produit nocif pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
33	Produit très dangereux pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
34	Produit dangereux pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
35	Produit très nocif pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
36	Produit nocif pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
37	Produit très réactif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
38	Produit réactif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
39	Produit très instable																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
40	Produit instable																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
41	Produit très dangereux pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
42	Produit dangereux pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
43	Produit très nocif pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
44	Produit nocif pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
45	Produit très dangereux pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
46	Produit dangereux pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
47	Produit très nocif pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
48	Produit nocif pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
49	Produit très réactif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
50	Produit réactif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
51	Produit très instable																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
52	Produit instable																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
53	Produit très dangereux pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
54	Produit dangereux pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
55	Produit très nocif pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
56	Produit nocif pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
57	Produit très dangereux pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
58	Produit dangereux pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
59	Produit très nocif pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
60	Produit nocif pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
61	Produit très réactif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
62	Produit réactif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
63	Produit très instable																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
64	Produit instable																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
65	Produit très dangereux pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
66	Produit dangereux pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
67	Produit très nocif pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
68	Produit nocif pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
69	Produit très dangereux pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
70	Produit dangereux pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
71	Produit très nocif pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
72	Produit nocif pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
73	Produit très réactif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
74	Produit réactif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
75	Produit très instable																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
76	Produit instable																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
77	Produit très dangereux pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
78	Produit dangereux pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
79	Produit très nocif pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
80	Produit nocif pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
81	Produit très dangereux pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
82	Produit dangereux pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
83	Produit très nocif pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
84	Produit nocif pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
85	Produit très réactif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
86	Produit réactif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
87	Produit très instable																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
88	Produit instable																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
89	Produit très dangereux pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
90	Produit dangereux pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
91	Produit très nocif pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
92	Produit nocif pour l'environnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
93	Produit très dangereux pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
94	Produit dangereux pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
95	Produit très nocif pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
96	Produit nocif pour l'ozone																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
97	Produit très réactif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
98	Produit réactif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
99	Produit très instable																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
100	Produit instable																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																

Voir tableau en annexe.

Pour télécharger ou commander cette affiche à la CNESST :
<http://www.cnesst.gouv.qc.ca/publications/900/Pages/dc-900-273.aspx>

SANTÉ SÉCURITÉ DU TRAVAIL

COMMUNIQUÉ

Finalement, la dernière modification au sujet des fiches de données sera la mise à jour de celles-ci. Elles devront maintenant être mise à jour lorsque de nouvelles données importantes deviennent disponibles. Une date de dernière version sera indiquée dans la rubrique «Autres informations». Il n'y a donc plus de révision aux trois ans.

Informations intéressantes à savoir

Les fiches de données de sécurité ne sont pas applicables aux :

- Produits de consommation au sens de la Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation.
- Explosifs au sens de la Loi sur les explosifs.
- Produits antiparasitaires au sens de la Loi sur les produits antiparasitaires.
- Cosmétiques, instruments, drogues ou aliments, au sens de la Loi sur les aliments et drogues.
- Substances nucléaires au sens de la Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires qui sont radioactives
- Résidus dangereux.

Toutefois, la formation et l'information des travailleurs au sujet de l'utilisation sécuritaire de ses produits sont requises en vertu des autres Lois.

Demande d'exemption

Les fournisseurs peuvent demander une exemption pour la divulgation de certains renseignements commerciaux confidentiels. Cette demande d'exemption sera enregistrée, évaluée et autorisée selon le cas par Santé Canada. Dans le cas d'une autorisation de demande d'exemption de divulgation, une mention sera ajoutée à la fiche de données de sécurité par le fournisseur qui indique une mention que la dérogation a été accordée, avec le numéro d'enregistrement et la date de la décision. Pour plus d'information, veuillez consulter le <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/sante-environnement-milieu-travail/sante-securite-travail/systeme-information-matieres-dangereuses-utilisees-travail/demandes-derogation-vertu-lcrmd.html>

Finalement, il est possible que vous voyiez ce pictogramme sur vos fiches de données de sécurité. Toutefois, celui-ci est volontaire et non obligatoire au Canada. Bref, puisqu'il est obligatoire à l'extérieur du Canada il se peut que vous le voyiez pour les produits importés.



GESTESS peut vous aider à vous conformer à la mise en place du SIMDUT 2015 ainsi qu'à la formation de vos travailleurs. Il suffit que de contacter votre conseiller en prévention ou un membre de l'équipe de GESTESS.

L'équipe des services professionnels de GESTESS



CONSULTANTS
Mutuelles de prévention
Prévention en milieu de travail
Gestion des réclamations CSST
Consultation légale
Formations








SIÈGE SOCIAL
223, rue St-Georges, bureau 100
Saint-Jérôme QC J7Z 5A1
T. 450 436-1919 F. 450 436-1916

T. 1 888 307-8394
www.gestess.com

SIMDUT 2015 HARMONISÉ AU SGH

SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL
























LES PICTOGRAMMES

	BOUTEILLE À GAZ Gaz sous pression		
	FLAMME Gaz inflammables* Aérosols inflammables Liquides inflammables* Matières solides inflammables Liquides pyrophoriques	Matières solides pyrophoriques Gaz pyrophoriques Matières auto-échauffantes Matières qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables	Matières autoréactives : peuvent s'enflammer sous l'effet de la chaleur* Peroxydes organiques : peuvent s'enflammer sous l'effet de la chaleur*
	FLAMME SUR UN CERCLE Gaz comburants Liquides comburants Matières solides comburantes		
	BOMBE EXPLOSANT Matières autoréactives : peuvent exploser sous l'effet de la chaleur Peroxydes organiques : peuvent exploser sous l'effet de la chaleur		
	POINT D'EXCLAMATION Toxicité aiguë : nocif en cas d'ingestion, par contact cutané ou par inhalation	Sensibilisation cutanée Irritation cutanée Irritation oculaire* Toxicité pour certains organes cibles – Exposition unique	
	DANGER POUR LA SANTÉ Sensibilisation respiratoire Cancérogénicité Mutagénicité sur les cellules germinales	Toxicité pour la reproduction* Toxicité pour certains organes cibles – Exposition unique Toxicité pour certains organes cibles – Expositions répétées Danger par aspiration	
	TÊTE DE MORT SUR DEUX TIBIAS Toxicité aiguë : mortel ou toxique en cas d'ingestion, par contact cutané ou par inhalation		
	CORROSION Corrosion cutanée Lésions oculaires graves	Matières corrosives pour les métaux	
	DANGER BIOLOGIQUE Matières infectieuses présentant un danger biologique		
PAS DE PICTOGRAMME	Poussières combustibles	Asphyxiants simples	
TOUT PICTOGRAMME APPLICABLE AU DANGER	Dangers physiques non classifiés ailleurs	Dangers pour la santé non classifiés ailleurs	

* Certaines catégories de ces classes de danger n'exigent pas de pictogramme.

LES PICTOGRAMMES

Ce tableau présente l'essentiel des équivalences entre les pictogrammes du SIMDUT 1988 et ceux du SIMDUT 2015. Considérant toutes les subdivisions de la nouvelle classification, la correspondance exacte entre toutes les catégories du SIMDUT 1988 et les classes de danger du SIMDUT 2015 n'est pas toujours possible.

SIMDUT 1988			SIMDUT 2015	
A	Gaz comprimés			Bouteille à gaz Gaz sous pression
B1 B2 B3 B4 B5 B6	Gaz inflammables Liquides inflammables Liquides combustibles Solides inflammables Aérosols inflammables Matières réactives inflammables			Flamme Gaz inflammables* Aérosols inflammables Liquides inflammables* Matières solides inflammables Liquides pyrophoriques Matières solides pyrophoriques Gaz pyrophoriques Matières auto-échauffantes Matières qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables
C	Matières comburantes			Flamme sur un cercle Gaz comburants Liquides comburants Matières solides comburantes
				Bombe explosant Peroxydes organiques : peuvent exploser sous l'effet de la chaleur
				Flamme Peroxydes organiques : peuvent s'enflammer sous l'effet de la chaleur*
D1	Matières toxiques ayant des effets immédiats et graves			Tête de mort sur deux tibias Toxicité aiguë : mortel ou toxique en cas d'ingestion, par contact cutané ou par inhalation
				Point d'exclamation Toxicité aiguë : nocif en cas d'ingestion ou par inhalation
D2	Matières toxiques ayant d'autres effets			Danger pour la santé Sensibilisation respiratoire Cancérogénicité Mutagénicité sur les cellules germinales Toxicité pour la reproduction* Toxicité pour certains organes cibles – Expositions répétées
				Point d'exclamation Sensibilisation cutanée Irritation cutanée Irritation oculaire*
D3	Matières infectieuses			Danger biologique Matières infectieuses présentant un danger biologique
E	Matières corrosives			Corrosion Corrosion cutanée Lésions oculaires graves Matières corrosives pour les métaux
F	Matières dangereusement réactives			Bombe explosant Matières autoréactives : peuvent exploser sous l'effet de la chaleur
				Flamme Matières autoréactives : peuvent s'enflammer sous l'effet de la chaleur*
Aucun équivalent				Danger pour la santé Danger par aspiration Toxicité pour certains organes cibles- Exposition unique
				Point d'exclamation Toxicité pour certains organes cibles – Exposition unique
			Pas de pictogramme	Poussières combustibles Asphyxiants simples
			Tout pictogramme applicable au danger	Dangers physiques non classifiés ailleurs Dangers pour la santé non classifiés ailleurs

* Certaines catégories de ces classes de danger n'exigent pas de pictogramme.

Depuis le 11 février 2015, le SIMDUT 2015, intégrant les éléments du SGH, est entré en vigueur afin de remplacer le SIMDUT 1988. Une période de transition qui se termine le 1^{er} décembre 2018 permet aux milieux de travail d'utiliser le SIMDUT 1988 ou le SIMDUT 2015 pour la classification et la communication des dangers associés aux produits dangereux.

Pendant la période de transition, les employeurs peuvent recevoir et posséder des produits dangereux conformes aux exigences du SIMDUT 1988 ou du SIMDUT 2015. Dans ce cas, il sera nécessaire de former et d'informer les travailleurs sur les deux systèmes. Les employeurs devront également gérer les fiches signalétiques SIMDUT 1988 (FS) et les fiches de données de sécurité SIMDUT 2015 (FDS) pour chacun des produits.

Un produit étiqueté SIMDUT 1988 peut être accompagné d'une FS ou d'une FDS. Toutefois, un produit étiqueté SIMDUT 2015 doit obligatoirement être fourni avec une FDS SIMDUT 2015.

SANTÉ SÉCURITÉ DU TRAVAIL

COMMUNIQUÉ

SIMDUT 2015, pour mieux le comprendre - Étiquettes

Ce troisième communiqué vise à expliquer les changements relativement aux étiquettes. Il en existe deux types : l'étiquette du fournisseur et l'étiquette du lieu de travail (anciennement étiquette de l'employeur). Ainsi, les informations ci-dessous vous seront utiles lors de la transition du SIMDUT vers le SIMDUT 2015.

Les étiquettes de fournisseurs doivent être rédigées en français et en anglais et posséder les six éléments d'information suivants :

1. Identification du produit.
2. Pictogrammes.
3. Mention d'avertissement. Il existe deux formes de mention d'avertissement :
 - « Danger » : pour les catégories des effets les plus graves.
 - « Attention » : pour les catégories moins graves.
4. Mention de danger.
5. Conseil de prudence.
6. Identification du fournisseur.

L'information ci-haut est requise, mais des informations et/ou des pictogrammes additionnels peuvent être ajoutées pour faciliter la compréhension. Les pictogrammes de danger, les mentions d'avertissement et les mentions de danger doivent figurer ensemble sur l'étiquette.

La bande hachurée n'est plus requise. Tout comme les fiches de données, les étiquettes du fournisseur devront être mises à jour lorsque de nouvelles données importantes deviennent disponibles.

Les étiquettes du lieu de travail sont exigées lorsque :

- Un produit dangereux ne porte pas d'étiquette du fournisseur (endommagée ou illisible) alors que celle-ci est requise.
- Un produit dangereux dont l'étiquette apposée sur le contenant n'est plus visible à cause qu'il est entreposé dans un deuxième contenant et celui-ci empêche l'étiquette d'être visible.
- Un produit dangereux qui ne porte pas d'étiquette du fournisseur ou qui a été retiré de son contenant externe qui portait une étiquette conforme au Règlement sur le transport des marchandises dangereuses.
- Un produit dangereux qui est livré en vrac et sans emballage.
- Un produit dangereux fabriqué sur un lieu de travail.
- Un produit transvasé du contenant du fournisseur à un autre contenant.

SANTÉ SÉCURITÉ DU TRAVAIL

COMMUNIQUÉ

L'étiquette du lieu de travail doit contenir les informations suivantes :

- Nom du produit.
- Les conseils de prudence.
- Renvoi à la fiche de données de sécurité.

Informations intéressantes à savoir

Les étiquettes du fournisseur ne sont pas applicables aux :

- Expédition en vrac (incluant le contenant de 450 litres et plus).
- Produits de consommation au sens de la Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation.
- Explosifs au sens de la Loi sur les explosifs.
- Produits antiparasitaires au sens de la Loi sur les produits antiparasitaires.
- Cosmétiques, instruments, drogues ou aliments, au sens de la Loi sur les aliments et drogues.
- Substances nucléaires au sens de la Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires qui sont radioactives.
- Résidus dangereux.

Toutefois, l'étiquette du lieu de travail est applicable et doit être respectée.

L'étiquette du fournisseur pour les contenants de 100 ml ou moins doit contenir seulement les informations suivantes :

- Identification du produit.
- Pictogrammes de danger.
- Mention d'avertissement
- Identification du fournisseur.

L'étiquette du fournisseur peut être retirée lorsque le contenant n'excède pas 3 ml et que l'étiquette gêne l'utilisation du produit dans des conditions normales d'utilisation.

Des consignes précises relativement aux étiquettes du fournisseur sont applicables pour les échantillons de laboratoire de quantité inférieure à 10 kg.

L'étiquette du lieu de travail n'est pas requise si le produit transvidé est :

- Transvidé dans un contenant déjà identifier par une étiquette du fournisseur conforme.
- Transvidé dans un contenant qui comporte le nom du produit et qu'il est sous la responsabilité du travailleur qui l'a transvidé exclusivement et que la quantité transvidée sera utilisée complètement durant le quart de travail.

Pour les produits de consommation, l'étiquette du lieu de travail ou l'étiquette avec les mêmes renseignements que l'étiquette d'origine doit figurer sur le contenant.

SANTÉ SÉCURITÉ DU TRAVAIL

COMMUNIQUÉ

Systeme de tuyauterie et tuyau :

Le règlement sur l'information concernant les produits dangereux exige d'identifier clairement un produit dangereux qui circule dans un tuyau ou un système de tuyauterie.

Cette obligation est respectée si le produit est identifié conformément à une norme de sécurité prévue par un organisme de normalisation ou si une étiquette du lieu de travail est présente.

Pour plus d'information au sujet de la norme CSA/CGBS-24.3-92 veuillez consulter le lien suivant :

http://www.cnesst.gouv.qc.ca/Publications/500/Documents/DC500_119_1_web1.pdf

GESTEES peut vous aider à vous conformer à la mise en place du SIMDUT 2015 ainsi qu'à la formation de vos travailleurs. Il suffit que de contacter votre conseiller en prévention ou un membre de l'équipe de GESTEES.

L'équipe des services professionnels de GESTEES



CONSULTANTS
Mutuelles de prévention
Prévention en milieu de travail
Gestion des réclamations CSST
Consultation légale
Formations

SIÈGE SOCIAL
223, rue St-Georges, bureau 100
Saint-Jérôme QC J7Z 5A1
T. 450 436-1919 F. 450 436-1916

 T. 1 888 307-8394
www.gestess.com